

Liste des délibérations du Conseil de territoire du 6 juillet 2026

Après en avoir délibéré, le Conseil de territoire, a adopté les délibérations :

N° DC2026-136 : Approbation du rapport d'activités du Territoire Paris Est Marne & Bois pour l'année 2025

à l'unanimité,

N° DC2026-137 : Approbation du règlement intérieur du Conseil de Territoire, du Bureau et des Commissions de Paris Est Marne & Bois

à la majorité (4 abstentions : Fabrice CAPRANI, Frédéric MASSOT, Cécile PANASSAC et Olivier SESTER)

N° DC2026-138 : Désignation des représentants du Territoire à différentes instances

à la majorité (1 abstention : Cécile PANASSAC)

N° DC2026-139 : Modification n° 1 du PLUi de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois : Décision de soumettre la modification à évaluation environnementale, définition des objectifs et des modalités de la concertation préalable

à la majorité (6 abstentions : Caroline ADOMO représentée par Julien LEGER, Fabrice CAPRANI, Chantal CAZALS, Florian JAMES, Julien LEGER et Frédéric MASSOT)

N° DC2026-140 : Création d'un périmètre de prise en considération du projet d'aménagement dans le secteur Villa Antony à Saint-Maurice

à l'unanimité,

N° DC2026-141 : Approbation du rapport annuel 2025 des élus mandataires de la SPL Marne au Bois

à l'unanimité,

N° DC2026-142 : Concession d'aménagement du secteur Tassigny-Auroux à Fontenay-sous-Bois : Approbation de l'avenant n°3 au traité de Concession passé entre le Territoire Paris Est Marne & Bois, la SPL Marne-au-Bois et la Commune de Fontenay-sous-Bois.

à l'unanimité,

N° DC2026-143 : Approbation d'une convention d'objectifs et de moyens pour 2026 avec la Ville de Charenton-le-Pont concernant la mise en œuvre d'un dispositif de médiation sociale de proximité et autorisation de signature du Président

à l'unanimité,

N° DC2026-144 : Subvention et approbation d'une convention d'objectifs et de moyens 2026, entre Paris Est Marne et Bois et l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) dans le cadre du projet Classe Alpha et autorisation de signature au Président

à l'unanimité,

N° DC2026-145 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM VILOGIA au titre du financement de l'opération d'acquisition en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) de 17 logements locatifs sociaux (8 PLUS, 7PLAI et 2 PLS en ULS) sis 63-63 bis avenue Ledru Rollin, 94170 LE PERREUX-SUR-MARNE

à l'unanimité,

N° DC2026-146 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM CDC HABITAT au titre du financement de l'opération de Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) d'un programme de 11 logements locatifs sociaux (5 PLAI – 6 PLUS) située 46 avenue du Bac à Saint Maur des fossés

à l'unanimité,

N° DC2026-147 : Octroi de garantie d'emprunt à l'Organisme de Foncier Solidaire (OFS) LA COOPERATIVE FONCIERE FRANCILIENNE au titre du financement de l'opération « Trianon » en Bail Réel Solidaire (BRS) de 20 logements sis 125 Avenue du Général de Gaulle à Villiers-sur-Marne
à l'unanimité,

N° DC2026-148 : Octroi de garantie d'emprunt à l'Organisme de Foncier Solidaire (OFS) LA COOPERATIVE FONCIERE FRANCILIENNE au titre du financement de l'opération « Les Prunais » en Bail Réel Solidaire (BRS) de 55 logements sis Avenue Auguste Rodin à Villiers-sur-Marne
à l'unanimité,

N° DC2026-149 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM VILOGIA au titre du financement de l'opération de réhabilitation d'un foyer de 8 logements locatifs sociaux sis 60 rue Léon Bocquet à Saint-Maur-des-Fossés (94100)
à l'unanimité,

N° DC2026-150 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM IMMOBILIERE 3F au titre du financement de l'opération d'acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 7 logements locatifs sociaux (6 PLAI – 1 PLUS) située 7-9 avenue du Président Roosevelt à Le Perreux-sur-Marne
à l'unanimité,

N° DC2026-151 : Octroi de garantie d'emprunt à ANTIN RESIDENCES au titre du financement de l'opération d'acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 40 logements en BRS (Bail Réel Solidaire) sis 10 chemin des Boutareines à VILLIERS-SUR-MARNE
à l'unanimité,

N° DC2026-152 : Bilan 2025 des commissions de désignation des candidats aux logements sociaux réservés au Territoire en contrepartie des garanties d'emprunt octroyées
à l'unanimité,

N° DC2026-153 : Approbation des conventions relatives aux subventions votées pour la réalisation et /ou la réhabilitation de logements locatifs sociaux sur le territoire Paris Est Marne & Bois dans le cadre du BONI de liquidation de l'ex OPH Saint Maur des Fossés et autorisation de signature au Président
à la majorité (3 abstentions : *Caroline ADOMO représentée par Julien LEGER, Fabrice CAPRANI et Julien LEGER*) et (2 contre : *Frédéric MASSOT et Olivier SESTER*)

N° DC2026-154 : Subvention et approbation d'une convention d'objectifs et de moyens entre l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois et SOLIHA Vincennes pour l'amélioration de l'habitat sur Vincennes et les communes limitrophes et autorisation de signature du Président
à l'unanimité,

N° DC2026-155 : Définition de l'intérêt territorial de Paris Est Marne & Bois sur la compétence construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs et sportifs : nouveau transfert.

- Transfert du studio d'enregistrement de Saint Mandé à Paris Est Marne & Bois
- Approbation de la convention entre la commune de Saint Mandé et Paris Est Marne & Bois pour l'exploitation du studio d'enregistrement
- Approbation du règlement intérieur du studio d'enregistrement
- Fixation des tarifs

à l'unanimité,

N° DC2026-156 : Approbation d'une convention de partenariat entre Paris Est Marne & Bois et l'association Faune Alfort
à l'unanimité,

N° DC2026-157 : Attribution d'une subvention à l'association « Le Rameau »

à la majorité (10 abstentions : Caroline ADOMO représentée par Julien LEGER, Quentin BERNIER GRAVAT représenté par Fabienne BOUE LELU, Fabienne BOUE LELU, Fabrice CAPRANI, Delphine FENASSE, Yacine KHEDIM, Nassim LACHELACHE, Julien LEGER, Anne-Marie MAFFRE et Cécile PANASSAC)

N° DC2026-158 : Attribution d'une subvention à l'association « Réseau Entreprendre »

à la majorité (7 abstentions : Caroline ADOMO représentée par Julien LEGER, Quentin BERNIER GRAVAT représenté par Fabienne BOUE LELU, Fabienne BOUE LELU, Fabrice CAPRANI, Delphine FENASSE, Nassim LACHELACHE, Julien LEGER)

N° DC2026-159 : Attribution d'une subvention à l'association « Club des Entrepreneurs Vincennois »

à la majorité (1 abstention : Fabrice CAPRANI) et (6 contre : Caroline ADOMO représentée par Julien LEGER, Quentin BERNIER GRAVAT représenté par Fabienne BOUE LELU, Fabienne BOUE LELU, Delphine FENASSE, Nassim LACHELACHE, Julien LEGER)

N° DC2026-160 : Approbation de la convention de mise à disposition à titre gracieux de matériel OMNYGIM

à l'unanimité,

N° DC2026-161 : Modification du tableau des effectifs

à l'unanimité,

N° DC2026-162 : Avis sur le Rapport Social Unique (RSU) 2024 du Territoire Paris Est Marne & Bois

à l'unanimité,

N° DC2026-163 : Index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes 2024

à l'unanimité,

N° DC2026-164 : Remboursement aux Elus des frais de garde et d'assistance

à l'unanimité,

N° DC2026-165 : Mise en œuvre de la réforme de l'encadrement supérieur de la fonction publique territoriale issue des décrets n° 2026-483 à n° 2026-487 du 10 juin 2026

à l'unanimité,

N° DC2026-166 : Approbation d'une convention de mise à disposition de personnels entre l'Établissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois et la SPL Marne Bois Développement

à l'unanimité, (Jean-Paul DAVID ne prend pas part au vote)

N° DC2026-167 : Approbation de la liste des membres proposés pour la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

à l'unanimité,

N° DC2026-168 : Ligne de trésorerie – Autorisation donnée à Monsieur le Président d'ouvrir une ligne de trésorerie d'un montant de 10 M€ auprès de la Caisse d'Épargne Ile-de-France pour une durée d'un an

à l'unanimité,

N° DC2026-169 : Budget annexe du port de plaisance intercommunal – Affectation des résultats de l'exercice 2025

à l'unanimité,

N° DC2026-170 : Remboursement des frais de déplacement des agents de Paris Est Marne & Bois selon le régime du réel

à l'unanimité,

N° DC2026-171 : Rapport sur les actions entreprises à la suite des observations de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) sur la gestion du Territoire Paris Est Marne & Bois concernant les exercices 2020 et suivants
à l'unanimité,